

Assurance Annulation, IZIPARK NANTES

L'assurance annulation est une option proposée par Izipark Nantes à un prix TTC de cinq euros. Un remboursement intégral sera effectué pour tout Client ayant souscrit à cette assurance, sur simple demande de celui-ci par e-mail ou téléphone auprès de nos services, au minimum 1 heure avant l'heure d'arrivée prévue sur notre parking (quel que soit l'évènement ayant remis en cause son voyage). En cas de réservation par téléphone, la démarche est identique, le Client se voit proposer l'assurance annulation qu'il acceptera ou non.

En cas de non acceptation de cette assurance, aucun remboursement ni avoir ne sera effectué, quelle que soit la situation prétextée.

En cas de retour de voyage anticipé du Client, que le Client ait souscrit ou non à l'assurance annulation, aucun remboursement partiel ne sera effectué.

Pour toute réservation via une centrale de réservation (quelle qu'elle soit), aucun remboursement ni avoir ne sera effectué.